

Le Pouliguen mag'

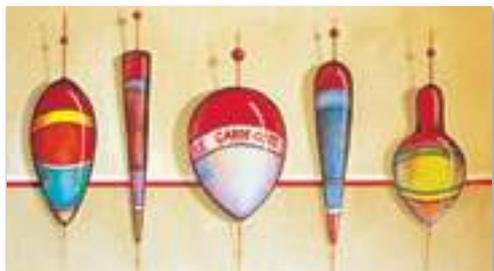


12

Carnaval

Rencontre festive...

Le Garde-Côte



22 rue de la Plage - La Baule-Le Pouliguen
Tél. 02 40 42 31 20 - Accès handicapés

Ouvert
toute
l'année

Restaurant face à la mer



www.garde-cote.com



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Tous unis contre la vie chère

www.intermarche.com

VOS COURSES SUR INTERNET, À PRIX BAS !



Rue de Cornen - **LE POULIGUEN**

Tél. 02 40 42 10 46

MAISONS DE FAMILLE

Conseil Immobilier

VENTE - LOCATION

VISITES 7j/7

MAISONS - APPARTEMENTS

TERRAIN

7 rue du Général LECLERC

44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 19 59 50 - 06 08 52 56 41

Fax : 02 40 19 31 71 - Email : sarl.lbm@orange.fr

l'Aperté

Création culinaire

*Votre traiteur sur-mesure
sur place ou à emporter*

Menus de fêtes de fin d'année

Cours de cuisine

Épicerie fine - Cave à vins

Sabrina et Guillaume PASQUIOU - 4 rue Maupertuis
44510 LE POULIGUEN - Tél. 02 40 42 31 97 - 06 84 55 22 19

laparte-creat@orange.fr



Sommaire

> Urbanisme	2
• Modification du P.O.S.	
> Finances	5
• Budget primitif 2009	
• Arrivée de M ^{me} Marie-Christine CHENOT	
> Conseil des Jeunes	7
> Infos jeunesse	8
• Il fait bon vivre aux Bigorneaux et à La Caravelle !	
• Bienvenue à la Chaloupe et aux P'tits Mousses	
• Point Information Jeunesse	
> Vie scolaire	10
• Rentrée scolaire 2009-2010	
• Service minimum d'accueil	
> Sports	11
• Programme	
• Convention entre la Municipalité et l'Office Municipal des Sports	
> Vie culturelle	12
• Le carnaval	
• 3 ^e salon Bio et Bien-être	
> Découvertes et animations	13
> Histoire	14
• Commémoration du 250 ^e anniversaire de la bataille navale des Cardinaux (1759-2009)	
> Infos pratiques	16
• Le tri sélectif	
• Recensement militaire	
> Mot de l'opposition	18
> Information générale	19
> État civil	20

Édito



Chères Pouliguennaises,
chers Pouliguennais,

L'année 2009 est bien entamée.

La saison, comme on l'appelle, approche. Nous souhaitons tous qu'elle soit aussi bonne que possible, car c'est un atout essentiel pour la vie de notre commune.

Il y a aujourd'hui une récession économique. L'influence du pouvoir politique sur l'économie est réelle mais n'est jamais qu'un élément parmi d'autres.

Notre action municipale vise bien entendu à être aux côtés de ceux et celles qui animent notre ville, ceux qui connaissent des difficultés, tout cela dans la limite de nos moyens.

La municipalité ne défend aucune corporation en particulier mais se préoccupe avant tout de l'intérêt général.

> Dans le cadre de notre budget 2009 :

- nous n'augmentons pas les taux communaux
- l'endettement est maîtrisé
- notre capacité d'autofinancement reste bonne
- l'investissement reste stable à un niveau élevé.

Nous avons de nombreux atouts. Dans la conjoncture actuelle, ils nous permettent de rester confiants dans l'avenir qui se construit grâce à l'effort de tous.



Yves LAINÉ,
Maire du Pouliguen

Directeur de la publication : Yves LAINÉ
Rédacteur en chef : Brigitte LAMARTHE
Photos : mairie du Pouliguen et Corinne Loret
Mairie - 17 rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen
Tél. 02 40 15 08 00 - Site : www.lepouliguen.fr
(Site officiel de la ville du Pouliguen)
Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr
N°3 - Dépôt légal avril 2009 - Tirage : 4000 ex.
Régie publicitaire : Groupe Éditions Municipales de France
02 51 84 27 00

Modification du Plan d'occupation des Sols (P.O.S.)



La modification du P.O.S. prend en compte trois objectifs :

- > Un ajustement des règles d'urbanisme sur certains secteurs afin de permettre la poursuite de la politique volontariste de réalisation de logements sociaux sous la forme de petites opérations réparties dans la ville et s'insérant de manière qualitative dans l'environnement urbain.
- > Favoriser la création de places de stationnement à proximité du centre-ville et du port afin de répondre aux besoins des habitants et des vacanciers. Cette nouvelle offre permettra en outre de réduire la présence de la voiture en centre-ville et sur le port.
- > Permettre la réalisation du projet culturel de la villa BOESCH.



> Objectif n° 1 : rendre possible la réalisation de petites opérations de logements sociaux

Afin de poursuivre l'effort de la commune en matière de logement social et de se rapprocher du seuil des 20% de logements sociaux imposés au titre de la loi S.R.U., la modification permet la réalisation de nouveaux petits programmes répartis sur la commune.

Deux sites principaux ont été identifiés : Le site de la Duchesse Anne en entrée de ville et le site du parking Lebon.

Le site de la Duchesse-Anne est actuellement situé en zone UB, une zone à vocation principale d'habitat dont le C.O.S. de 0,5 ne permet pas la réalisation d'un programme de logements sociaux. L'objectif est de modifier le zonage afin de faire passer le secteur de projet en zone U.A.a, zone d'habitat plus dense du centre-ville.

La proximité du site avec le centre-ville et sa situation stratégique en entrée de ville rendent logique son rattachement à la zone UAa. Cela permet l'implantation au sud de la rue du Croisic d'une typologie bâtie en continuité de celle de la rue du Général-Leclerc et donc une meilleure intégration à l'environnement urbain. Par ailleurs, la zone UAa dispose d'un C.O.S. de 1,5, ce qui permettra la réalisation d'une vingtaine de logements sociaux sous la forme d'un petit immeuble de 2 à 3 étages.



> Objectif n° 3 : permettre la création d'un équipement culturel « la villa Boesch »

La villa BOESCH a été léguée par son propriétaire à la ville de La Baule, dans le but d'y faire un lieu d'exposition et de mémoire pour l'œuvre de B. BOESCH, ainsi qu'un lieu destiné à la promotion des jeunes artistes.

Le projet élaboré par la ville de La Baule répond aux objectifs suivants :

- restauration de la villa d'origine
- préservation et mise en valeur des éléments architecturaux structurants (lucarnes en granit, mur de clôture sur rue et garde-corps sur mer)
- création de nouveaux volumes affirmant un caractère architectural contemporain (volumes sobres et épurés constitués de matériaux nobles).



> Objectif n°2 : favoriser la création de places de stationnement à proximité du centre-ville et du port

Le parking Lebon est situé dans un site particulièrement stratégique, à proximité du centre-ville et du port. Ces lieux emblématiques du Pouliguen, très fréquentés en saison touristique, ont vocation à devenir de plus en plus des espaces destinés aux piétons. La nécessité de créer des places de stationnement périphériques se fait donc fortement ressentir.

Dans cette perspective, le parking Lebon dispose d'une capacité importante qui pourrait être mieux utilisée. L'objectif est de le réaménager afin d'augmenter sa capacité d'accueil en créant une nouvelle offre de stationnement qui pourrait également répondre aux besoins des riverains. Il dispose de plusieurs accès directs : d'une part, depuis l'entrée Nord de la ville, d'autre part, en venant de La Baule, ce qui permettra une desserte facile sans augmenter la circulation dans le centre-ville.

Cette opération pourrait également permettre la construction de quelques logements sociaux sous forme de maison de ville ou de petits immeubles.

L'enquête publique se déroule du 6 avril au 11 mai 2009.

Elle se traduit par l'affichage de panneaux en Mairie et la tenue de permanences d'un commissaire enquêteur. Vous pourrez le rencontrer et lui faire part de vos éventuelles observations aux dates suivantes :

- Jeudi 30 avril de 13 h 30 à 17 h.
- Mercredi 6 mai de 9 h à 12 h.
- Lundi 11 mai de 13 h 30 à 17 h.



**Atelier
Florence Perrier**
Abat-jour sur mesure

Thomas Antiques
Tapissier Décorateur

Vonig Mézin
*Restauration
Patines à l'ancienne*

5 Grande Rue - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 19 61 28



**Construction
Inox-Aluminium**

Conception d' Escaliers et Garde Corps métalliques (int. & ext.)
Serrurerie - Menuiserie Aluminium et PVC
Architecture - Industrie - Nautisme

3 bis rue de Cornen - ZA - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 62 28 18 - Fax 02 40 62 32 84 - cia.bi@wanadoo.fr

A.S.M

Atlantique Service Maçonnerie

TOUS TRAVAUX
DE MAÇONNERIE
CARRELAGE
NEUF ET RÉNOVATION

2 rue de la Minoterie - 44510 Le Pouliguen M. Sébastien USELLI
Tél./Fax 02 40 24 09 23 06 61 18 66 71

Anthony LAFON
Peinture - Décoration - Ravalement

29 av. de Kerhaut
44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 42 89 13
Email : tonylaf@hotmail.fr - Port. 06 17 46 60 19



Flash Coiffure

02 40 42 31 95

Féminin - Masculin

Carte de fidélité

47 rue de la Gare 44510 Le Pouliguen

**PIVAULT
Stéphane**

13 bd Pierre de Coubertin
44510 Le Pouliguen

Pose : cuisine, parquet, dressing
Travaux : électricité, plomberie
Plafond crystal décor

Tél. 06 75 03 02 04
pivault44@orange.fr



POISSONNERIE MICHEL

Plateau de fruits de mer sur commande
Arrivage de poissons et de sardines
de la criée du Croisic et de la Turballe

14 rue du Centre 44510 Le Pouliguen **02 40 42 31 63**



point S

PNEU BAULOIS
79 av. de Lattre de Tassigny
44504 LA BAULE
02 40 24 22 46

PNEUS TOUTES MARQUES
Réglages train avant, équilibrage,
plaquettes de freins, amortisseurs

PRESQU'ÎLE PNEU
ZI Villejames
2 rue de la Prée Neuve
44350 GUÉRANDE
02 40 15 63 15



BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Depuis 1995



Jérôme Bouilland - TÉL. 02 40 62 29 21
13 rue du Général Leclerc - 44510 LE POULIGUEN

RÔTISSERIE - TRAITEUR

TÉL. 02 28 54 02 90

Création 2008



s.bouilland@orange.fr

Budget primitif 2009



Le budget primitif 2009 a été voté par le conseil municipal du 27 mars et le débat d'orientation budgétaire présenté dans les deux mois qui précèdent comme il se doit. Il s'agit de proposer une ligne de conduite pour les cinq années à venir, le projet est d'avoir une politique d'investissements raisonnablement ambitieuse, 2 300 M € par an sur la durée déjà citée pour soutenir l'économie locale et mettre en œuvre notre programme. Un recours à l'emprunt de 900 000 € par an, somme non contractuelle et une maîtrise des taux devant permettre de ne pas alourdir la fiscalité communale compte tenu des informations actuelles. La non-réalisation d'un prêt en 2008 et la sélection dans les opérations d'investissement nous permettent de dégager un résultat satisfaisant. L'autofinancement croissant favorise nos réalisations. Une optimisation de la gestion des crédits est à l'ordre du jour.

Un contrôle accru des dépenses de fonctionnement, des charges de personnel et à caractère général qui représentent la plus grosse part, passe par une optimisation de l'activité des services et l'amélioration de la coordination, ce qui permettra de produire un travail de qualité au meilleur coût.

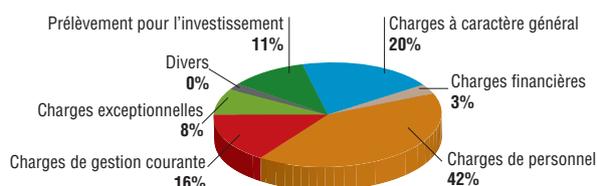
Le budget primitif est construit sur une croissance modérée de nos dépenses (de l'ordre de 2,4%) tenant compte du ralentissement de l'activité économique génératrice d'une moindre rentrée des recettes : contributions de l'État et diverses taxes. Nous devons donc concilier prudence et volonté d'entreprendre pour accompagner l'embellissement de la ville.

Loïc DEBATISSE,
Adjoint aux Finances

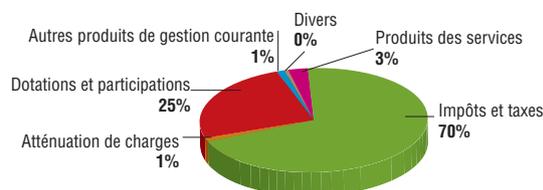
> L'équilibre du budget : 11 885 000 €

Section de fonctionnement : 8 468 000 €

• Ventilation des dépenses de fonctionnement 2009 : 8 468 000 €

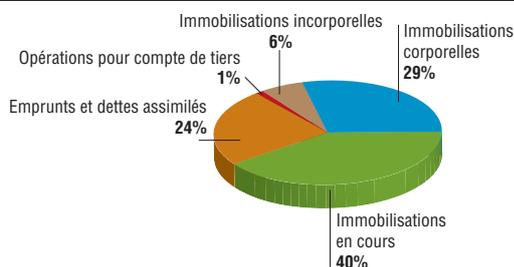


• Ventilation des recettes de fonctionnement 2009 : 8 468 000 €

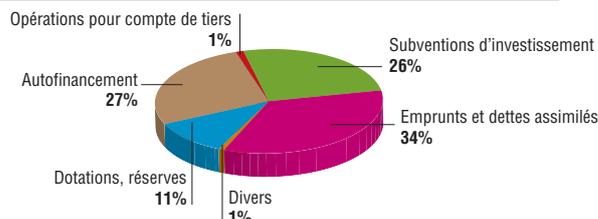


Section d'investissement : 3 417 000 €

• Ventilation des dépenses d'investissement 2009 : 3 417 000 €



• Ventilation des recettes d'investissement 2009 : 3 417 000 €



Arrivée de M^{me} Marie-Christine CHENOT, nouvelle Directrice Générale des Services

M^{me} Marie-Christine CHENOT, Directrice Générale des Services, a pris ses fonctions le 5 janvier 2009. Elle arrive de la Mairie de BEYNES, ville de 7 500 habitants, située près de Versailles.

Son parcours professionnel l'a menée dans un premier temps vers une commune de 30 000 habitants où elle a occupé le poste de Chef de Service des affaires scolaires avant de prendre la direction du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) puis d'un centre culturel.

Une formation initiale en droit, puis un passage dans différents secteurs d'activités lui ont donné une vision très diversifiée du fonctionnement des collectivités et une bonne pratique des ressources humaines. Elle intègre ses nouvelles fonctions avec la volonté d'insuffler une



dynamique à l'ensemble des services, message qu'elle a fait passer lors des vœux dans un premier échange avec le personnel.

LA SARTHOISE

MALIKA ET FABRICE AMY

Boucherie

Charcuterie



Grillades, pavés du boucher, poulets fermiers, jarrets de porcs rôtis

9 rue de l'Église - LE POULIGUEN

02 40 42 31 76

GARAGE LEMOINE

Vente - Neuf et Occasions



Agent Ford

Réparations
toutes marques

ZA LE PRAD-VELIN - 44740 BATZ-SUR-MER

Tél. 02 40 23 93 16 - Fax 02 40 23 76 54

ATELIER DE REPRODUCTION

- Copies et tirages de plans N & B et couleurs
- Copies couleurs et affiches
- Plastifications • Appels d'offres
- Copieurs connectés • Relieurs
- Impressions fichiers informatiques - Point fax - PAO

Libre Service Copies
pour les Particuliers
et l'Étudiant
Tarifs dégressifs
Carte Abonnement
Copies



2 rue des Avocettes - 44350 GUÉRANDE
Fax 02 40 24 91 51

TÉL. 02 40 24 87 49

SITA OUEST

PRESTATIONS POUR VOIRIES :

Balayage, lavage,
désherbage écologique

ZI CROIX-ROUGE
44260 MALVILLE

TÉL. 02 40 57 08 08



CHROMO-OUEST

Impression numérique

Panneaux - Banderole - Stand

Copie couleur connectée

Plastification et encapsulage

courriel : chromo.ouest@wanadoo.fr

Tél. : 02 40 70 89 53

Fax : 02 40 53 05 15

St-Nazaire



Travaux publics et particuliers
Vente de matériaux

Carrière de Bréhet - BP 31 007

44 356 LA TURBALLE Cedex - Fax 02 40 23 40 09

Entreprise CHARIER Tél. 02 40 23 30 60

BRICO MARCHÉ

Bâti
Jardi

Déco
BRICO

18 rue de Cornen • LE POULIGUEN

02 40 62 20 30

Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h/14h-19h

Kubota

n°1 sur le marché français*

OPTION
KIT MULCHING
DEFLECTEUR

TONDEUSE DIESEL GR 1600 II

* Dans sa catégorie, pour une traction arrière

www.etspitard.fr

ETS PITARD • LE POINT DU JOUR • ST NAZAIRE • 02 40 22 11 88

LAKE TOP SONO'R

SONORISATION - ÉCLAIRAGE
VIDÉO PROJECTION

VENTE - LOCATION
PRESTATION - INSTALLATION

02 40 22 37 38

FAX 02 40 66 14 47

WWW.TOPSONOR.COM

« Les 48 heures du Sport au Pouliguen » 19 et 20 juin 2009

Le Conseil Municipal des Jeunes et la municipalité du Pouliguen, en partenariat avec les associations, organisent "les 48 heures du Sport au Pouliguen" le vendredi 19 juin et le samedi 20 juin. Le but est de promouvoir le sport dans notre ville.

Ces 48 heures seront consacrées à la découverte, à l'initiation au sport et à la mise en place de rencontres souhaitées par les jeunes conseillers. Ces deux jours permettront aux associations sportives présentes de se faire connaître auprès d'un public jeune ou adulte. La présence des écoles a été sollicitée pour le vendredi. Le samedi est ouvert à tous ; adultes comme jeunes pourront participer d'une manière "libre" aux différents ateliers proposés. Le programme des animations sera communiqué prochainement.

> Résultat Enquête

MUR D'ESCALADE

Après enquête, il apparaît qu'une majorité de personnes sont intéressées par le projet du mur d'escalade sur la commune : 74% pour, 16% non intéressées, 10% sans avis.

Nous remercions l'ensemble de la population qui a participé à cette enquête



> Brin de Muguet pour les anciens de la commune

Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité créer des liens avec les personnes âgées de la commune. À l'occasion du 1^{er} mai, ces jeunes offriront des brins de muguet aux personnes âgées des maisons de retraite de la ville et effectueront ce même jour des visites surprises à différentes personnes qui se verront remettre un brin de bonheur. Merci d'avance de les accueillir avec enthousiasme.

> « Dynamik'Skate 4 » - Samedi 27 juin 2009

Fidèle à cette manifestation, le Conseil Municipal des Jeunes organisera une nouvelle édition de Dynamik'Skate le samedi 27 juin en après-midi au Skate Park du Pouliguen. Cette fois encore, de nombreuses animations vous seront proposées : graph, hip-hop, démonstrations et initiations au skate !

Venez nombreux admirer cette discipline hors du commun !



- La Ville du Pouliguen propose aux familles différentes structures pour les enfants âgés de 0 à 12 ans :
- le multi-accueil "Les Bigorneaux" : enfants de 0 à 4 ans
 - le centre de loisirs "La Caravelle" : enfants de 3 à 12 ans.



Il fait bon vivre aux Bigorneaux et à La Caravelle

Ces deux structures offrent une prise en charge individualisée aux familles pouliguennaises en recherche d'un mode de garde réunissant sécurité, encadrement et accompagnement de qualité.

Nos équipes sont composées de professionnels réunissant les compétences nécessaires à l'encadrement de vos enfants. Elles travaillent dans le cadre de réunions ou de journées pédagogiques afin de faire vivre les projets de chaque structure.

"Les Bigorneaux" afin de favoriser le bien-être, l'accompagnement et la prise en charge globale de l'enfant proposent :

- une période d'adaptation accompagnée par un "référént" respectant le rythme de l'enfant.
- un accueil personnalisé grâce à des outils pédagogiques performants (cahier de transmission, feuille de vie...)
- des ateliers proposés par l'équipe en fonction de l'âge et adaptés aux capacités de chaque enfant (modelage, peinture, motricité, manipulation, éveil musical...)
- une ouverture vers l'extérieur dans le cadre de notre travail de partenariat avec les acteurs de la Petite Enfance (passerelle avec l'école maternelle, le centre de loisirs, intervenants en psychomotricité, éveil musical, éveil artistique...)

L'objectif est d'accompagner en toute sérénité l'enfant et sa famille vers les prochaines étapes de son évolution.

La municipalité offre aux parents la possibilité d'une continuité pédagogique avec l'accueil proposé par le centre de loisirs "La Caravelle".

"La Caravelle" est un accueil de loisirs qui offre aux enfants, les mercredis et durant les vacances scolaires, un panel d'activités ludiques et adaptées à l'âge du groupe d'enfants :

"Les Moussaillons" (enfants de moins de 6 ans), première équipe pédagogique référente, a mis en place :

- un temps d'accueil favorisant l'échange avec les familles et la transmission des informations concernant l'enfant.
- un fonctionnement proposant des moments de calme, des temps forts et des temps ludiques avec des activités variées répondant aux besoins de sécurité physique, morale et affective des enfants de cette tranche d'âge.
- un accompagnement par des adultes qualifiés vers l'autonomie et l'apprentissage du savoir-être en collectivité (respect de l'autre et de soi-même, socialisation...)

"Les Matelots" (enfants de plus de 6 ans) sont pris en charge par une deuxième équipe qui propose :

- d'être acteur de leur temps de loisirs grâce à des outils pédagogiques adaptés (boîtes à idées, temps de regroupement, évaluation de la satisfaction des enfants sur les activités réalisées...).
- d'axer ces loisirs autour de thèmes fédérateurs (le cinéma, le cirque, la pré-histoire...) renforcés par le savoir-faire

d'intervenants dans le cadre du projet suivi.

- de découvrir le plaisir d'être ensemble et de partager des expériences au travers d'activités physiques comme les grands jeux, l'initiation à de nouveaux sports (apprentissage du respect des uns et des autres, des règles) des sorties variées afin de découvrir et mieux apprécier leur environnement.
- des échanges inter-centres et inter-générationnels pour favoriser les rencontres entre les enfants et les seniors.

Afin de rendre les deux services accessibles à toutes les familles du Pouliguen, "Les Bigorneaux" et "La Caravelle" appliquent des tarifs attractifs, calculés en fonction des revenus imposables des parents et du nombre d'enfants à charge.

Nous vous invitons à prendre contact avec les directrices pour toutes informations concernant le fonctionnement et les inscriptions.

Multi-accueil
"LES BIGORNEAUX"
25 rue des Salorges
44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 15 52 52
enfance.bigorneaux@wanadoo.fr

Centre de Loisirs
"LA CARAVELLE"
16 bis allée des Mouettes
44510 LE POULIGUEN
Tél/fax : 02 40 42 29 08
enfance.lepouliguen@wanadoo.fr



Bienvenue à la Chaloupe et aux P'tits Mousses

Il y a un an, une nouvelle équipe municipale se mettait en place.

Le tout premier projet sur lequel les élus de la commission Jeunesse ont commencé à réfléchir a été l'aménagement de l'accueil périscolaire.

Depuis de nombreuses années, celui-ci accueillait les enfants de 3 à 11 ans, dans les locaux de La Caravelle, centre de loisirs, allée des Mouettes.

Après avoir consulté toutes les personnes et associations concernées : directrices des écoles primaire et maternelle, le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), l'association des parents d'élèves et l'Amicale Laïque, nous avons décidé de mettre en place deux accueils différents et spécifiques au plus proche (école Paul-Lesage) et dans l'enceinte même de l'établissement scolaire Victor-Hugo.

Pourquoi avoir choisi ce dispositif ?

> La sécurité des enfants

La première des raisons a été de se préoccuper de la sécurité des enfants, d'éviter trop de déplacements dans la journée, parfois effectués sous de mauvaises conditions météorologiques.

Il nous a semblé souhaitable que l'enfant arrive directement à son école, sans passer par une étape intermédiaire (La Caravelle). Certains n'y restaient que très peu de temps avant de repartir cartables lourds sous la pluie et dans le froid.

Nous sommes conscients que nous ne pourrions pas éliminer le déplacement vers le restaurant scolaire mais limiter ces derniers est une très bonne chose.

Nous avons également remarqué que des enfants arrivent ou sont déposés tôt le matin (8 h 30) devant le portail fermé de l'école primaire et sont livrés à eux-mêmes

dans la rue des Marais non sécurisée à cette heure là. C'est pourquoi en ayant l'accueil sur place, nous proposons à ces enfants de le rejoindre, même pour 20 minutes, ils seront ainsi en sécurité.

> Le rythme des enfants

La deuxième raison a été de réfléchir sur le rythme des enfants.

Nous avons été très bien conseillés et soutenus par le médecin de la P.M.I. qui nous a vivement encouragés à créer pour le bien des tout-petits un accueil périscolaire particulier.

En effet, un enfant de 2 ans et demi ou 3 ans n'a pas du tout le même rythme qu'un enfant de 7 ou 10 ans.

Un petit qui rentre pour la 1^{re} fois à l'école maternelle, après avoir passé les premières années de sa vie avec sa maman ou sa nounou, découvre la vie en collectivité et les règles de vie de groupe.

Après une journée complète à l'école, il a besoin de calme, de repos, de l'attention particulière d'un adulte et par conséquent, il n'a pas à cohabiter ou à partager son espace avec les plus grands dans une ambiance plus vive et fatigante pour lui.

> La réforme scolaire

La troisième raison est la nouvelle réforme scolaire qui s'est appliquée dès la rentrée de septembre 2008 et qui a demandé aux enseignants d'assurer 2 heures de soutien par semaine.

L'organisation de l'école primaire Paul-Lesage est telle que le soutien s'effectue le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 et celui de l'école maternelle Victor-Hugo se déroule tous les jours de 16 h 30 à 17 h.

Qui pouvait prendre en charge les enfants bénéficiant du soutien scolaire et l'aide aux

devoirs sachant que les animateurs étaient repartis avec les enfants à "La Caravelle" à 16 h 45 pour accueillir les premiers parents à 17 h ?

L'accueil sur place permet cette passerelle et facilite les échanges entre les différents intervenants (l'aide aux devoirs est assurée par l'Amicale Laïque dans la bibliothèque de l'école primaire).

> Amélioration de la Micro-crèche

Enfin, cela nous a permis d'étendre les horaires de la micro-crèche, d'optimiser les différents modes de garde que la municipalité propose aux parents et de répondre encore plus favorablement aux besoins des familles.

Après un sondage réalisé auprès des parents et des enfants, le Conseil municipal a, dans sa séance du 30 janvier 2009, voté à l'unanimité la dénomination des 2 accueils périscolaires :

- "La Chaloupe" > pour le local aménagé, situé à proximité de l'école Paul-Lesage pour les enfants du primaire.

Inauguration mardi 21 avril à 17 h.

- "Les P'tits Mousses" > pour l'une des salles de l'école Victor-Hugo pour les enfants de la maternelle.

Nous comprenons que ce nouveau dispositif puisse contrarier certains parents, le changement dérange toujours un peu. Il faut se réadapter à de nouvelles habitudes.

Mais, sachez que pour élaborer ce projet, les élus n'ont eu qu'une seule préoccupation, une seule priorité : le bien-être et la sécurité de vos enfants.

L'intérêt de l'enfant passe avant tout le reste.

Valérie GANTHIER

Adjointe à la jeunesse et aux sports

Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse au Pouliguen a été inauguré en 2006 et reçoit plus de 15 jeunes par jour. Il offre un accueil personnalisé débouchant sur des entretiens plus approfondis en fonction des besoins. Tout au long de l'année, des animations et des sorties sur des thèmes spécifiques sont organisées : forum de l'emploi saisonnier, action de prévention, sorties culturelles.



> Le Point Information Jeunesse vous informe sur les thèmes suivants

- > **L'enseignement** : organisation de la scolarité et des études, enseignement à distance.
- > **Les formations et métiers** : pour construire son avenir.
- > **L'emploi** : les ateliers de CV et lettres de motivation, informations sur la législation.
- > **La formation continue** : cours de langues, préparation de diplômes.
- > **La société et la vie pratique** : démarches administratives, logements, vie familiale, santé, droits.
- > **Les loisirs culturels** : activités, spectacles et concerts de la Région des Pays de la Loire.
- > **Les vacances pour enfants et jeunes.**
- > **L'international** : préparer et organiser son séjour, travailler à l'étranger, au pair...

> Des services gratuits tout au long de l'année

- Atelier Emploi.
- Découverte des métiers.
- Accompagnement de projet personnel (humanitaire, professionnel, bénévolat, artistique).
- Offres baby-sitting.
- Espace multimédias, Internet sécurisé.

> Les permanences d'accueil

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h. Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Contact :
Anna Magdaleina GIANASSO
1, rue Paul Lesage 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 01 54 07

Rentrée scolaire 2009-2010



Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire dans les écoles publiques maternelle Victor-Hugo et primaire Paul-Lesage se font en mairie (secrétariat général - Tél. 02 40 15 08 00). Ce service délivre un certificat de pré-inscription sur présentation : du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile au Pouliguen (quittance EDF - téléphone - eau...). Pour les enfants résidant dans une autre commune, une dérogation scolaire devra être demandée auprès de la commune de leur domicile.

Sur présentation du certificat de pré-inscription, la directrice de l'établissement prononce l'admission de l'enfant.

Dès à présent, vous devez inscrire votre enfant à son entrée en maternelle, en cours élémentaire ainsi qu'en cours de cycle en cas de changement d'établissement.

Un service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants des classes maternelles et primaires. L'accès au restaurant scolaire se fait sur présentation de tickets repas achetés lors des permanences qui se déroulent :

- > 1^{er} et 3^e lundis du mois de 16h15 à 18h15 au restaurant scolaire Victor-Hugo.
 - > 1^{er} mardi du mois à partir de 16h30 à l'école primaire Paul-Lesage.
 - > ou en mairie aux heures d'ouverture des bureaux (Tél. 02 40 15 08 00).
- Le prix du repas est fixé à 2,75 € pour l'année 2009.

Service minimum d'accueil au Pouliguen

La loi n° 2008-790 du 20 août 2008 institue un droit d'accueil des élèves des écoles préélémentaires et élémentaires pendant le temps scolaire, et à la charge de la commune si le taux d'enseignants absents est supérieur à 25 %.

Lors des deux précédentes grèves, la commune a fait face à cette organisation en faisant appel à des agents municipaux dans le respect de leur statut, mais également à des bénévoles, retraités, dans le cadre de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 et la circulaire n° 2008-11 du 26 août 2008, faisant obligation au maire de transmettre la liste des intervenants avant chaque grève à l'Inspection Académique qui vérifiera que les personnes inscrites ne figurent pas dans le fichier judiciaire national.

Aucun taux d'encadrement n'est prévu par la loi... Cependant, par prudence, en cas d'accident et au regard du risque pénal (par référence à la loi Fauchon du 10 juillet 2000), il est prudent de se référer à d'autres taux d'encadrement, ceux du périscolaire : 1 pour 15.

Une quarantaine d'élèves ont pu être ainsi accueillis et nous avons constaté que les familles concernées ont apprécié la mise en place du service minimum.

Jacques LAUNAY,
Subdélégué aux Sports et Affaires Scolaires

Amis sportifs, à vous de jouer !

Comme chaque année, le printemps annonce le début des manifestations sportives dans notre commune.

La municipalité du Pouliguen a le plaisir d'accueillir sur la plage, sur la mer, dans le bois et sur tous les terrains de sports de la ville ces nombreux sportifs qui viendront nous présenter et nous faire découvrir leurs disciplines et ainsi animer notre belle cité pendant la période estivale.

Nous commencerons **les jeudis 23 avril et 7 mai** de 13h à 18h par le championnat d'académie universitaire de **beach-volley** sur la plage. Ces compétitions seront assurées par la Fédération française du sport universitaire et le Comité régional universitaire de l'Académie de Nantes.

Les 30-31 mai et 1^{er} juin 2009, se déroulera également sur la plage du Nau, le **10^e tournoi international d'ultimate, "Yes but Nau"**, organisé par l'association nantaise "les Frisbeurs Nantais".

Rappelons que leurs principaux objectifs sont d'œuvrer au développement, à la promotion, à la pratique de ce sport pour tous et de renouveler le championnat départemental des collèges, compétition à laquelle vous pourrez assister le vendredi 29 mai.

28 équipes, 300 joueurs vous feront découvrir l'ultimate qui recèle des vertus pédagogiques, axées sur la sportivité et le fair-play, encourageant le respect mutuel entre joueurs.

Le samedi 6 juin, ce sera au tour du **"Drop Gaulois"**, association pouliguennaise, de vous proposer le tournoi de **beach-rugby**, sport basé sur le jeu du ballon ovale

mais sans aucun contact. Il sera ouvert à toutes les catégories d'âge : un parcours découverte sera réservé aux enfants de 4 à 13 ans.

Le dimanche 14 juin, de 10h à 18h, tout le monde navigue au **Cercle Nautique La Baule - Le Pouliguen-Pornichet**, à la pointe de Penchâteau.

Cette **journée Portes Ouvertes** sera l'occasion pour toute l'équipe du C.N.B.P.P de vous accueillir et de vous faire découvrir les plaisirs de la voile. Optimistes, dériveurs, catamarans, planches à voile, tout sera à votre disposition gratuitement. Même les combinaisons vous seront prêtées pour ne pas avoir froid. Moniteurs, aide-moniteurs seront là pour vous assister et assurer votre sécurité en montant à bord avec vous.

À l'heure du déjeuner, sur le terre-plein, face à la mer, vous pourrez apporter votre pique-nique et partager avec eux un repas informel et convivial.

Prévenez votre entourage, votre famille, vos amis, vos voisins, soyez tous là le 14 juin. Vous verrez, la voile c'est facile, c'est passionnant !

Après la mer, de retour sur la plage.

Le 11 juillet de 15h à 20h, 6 équipes, 60 joueurs de football vous feront pour la première fois au Pouliguen, une démonstration de **beach-soccer**. Ce tournoi est proposé et réalisé techniquement par la ligue de football, en collaboration avec le club de l'Union Sportive La Baule Le Pouliguen.



Nous vous annonçons, dès à présent,

- **Championnat de France Vétérans de Boules Lyonnaises**, les samedi 12 et dimanche 13 septembre 2009
- **Marathon de la Côte d'Amour**, le dimanche 4 octobre 2009..

L'équipe municipale remercie très sincèrement toutes les associations pour leurs initiatives, leur dévouement à mettre en place ces manifestations sportives qui contribuent au dynamisme de notre ville.

Nous sommes conscients des contraintes ou des nuisances occasionnées par ces projets sportifs pendant quelques mois. C'est pourquoi nous sommes très reconnaissants aux Pouliguennais de les comprendre et de les accepter.

Le Pouliguen est une ville qui vit, qui bouge, qui aime le sport et où il fait bon vivre.

Valérie GANTHIER,
Adjointe à la Jeunesse et aux Sports



Convention entre la municipalité et l'office municipal des sports

La première convention entre la municipalité et l'office municipal des sports a été signée le 13 décembre 2008.

Celle-ci a pour objet de définir et fixer les modalités de fonctionnement de chacune des parties.

Le rôle essentiel de l'OMS est de servir d'intermédiaire entre la municipalité et toutes les associations sportives de la commune et ce, dans un souci permanent de concertation, de dialogue,

d'échanges pour faire aboutir au mieux, dans l'intérêt de tous, la politique sportive de la ville.

Les associations pouliguennaises doivent donc faire appel à l'OMS pour toutes demandes, projets qu'elles souhaitent mettre en place. L'OMS instruit les dossiers et les transmet, pour approbation, au service des sports de la commune.

Jacques LAUNAY
Subdélégué aux Sports et Affaires Scolaires

Carnaval

Une rencontre festive célébrant la fin de l'hiver s'est déroulée dans notre ville le 20 février 2009.

Invitée par le multi-accueil "Les Bigorneaux", le centre de loisirs "La Caravelle", le Point Information Jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes, une centaine d'enfants de tous les âges ont participé au défilé CARNAVAL.

> Arlequin

Un bonhomme en papier mâché a été réalisé par les ateliers municipaux et habillé par les jeunes stagiaires de l'atelier costume du centre de loisirs "La Caravelle". L'arlequin, transporté dans une calèche, a déambulé, suivi par les enfants, dans les rues du Pouliguen en cet après-midi ensoleillé du mois de février.

> Barbamousse

Un spectacle gratuit, réalisé par la comédienne Catherine BELLINI, de la Compagnie du soulier magique, a été proposé aux enfants à travers une fantaisie haute en couleurs, générant un regard différent sur l'environnement, le respect de la nature et l'entraide intergénérationnelle. Un goûter, offert par l'U.C.P., a clos cette journée carnavalesque.

Pour une première, ce fut une belle réussite...

Un grand merci à tous les participants.

Rendez vous l'année prochaine avec **ARLEQUIN** et... chut, surprise.

Delphine BOBET, Adjointe à la Culture

3^e salon Bio et Bien-Être



Le Salon sera ouvert de 10h à 19h les vendredi 22 et samedi 23 mai 2009 et de 10h à 18h le dimanche 24 mai

En savoir plus : 02 40 15 15 86

accueil@mairie-lepouliguen.fr



La ville du Pouliguen organise les 22, 23 et 24 mai son 3^e salon Bio et Bien-Être.

Il réunira en un même lieu, Salle des Fêtes, Place de la Duchesse Anne, et sur 3 jours, les professionnels et amateurs qui partagent le même art de vivre (une quarantaine de stands : habitat et environnement, cosmétiques, artisanat, vie saine et bien-être, développement durable et produits alimentaires). Pendant ces trois jours, vous serez également proposés :

- > un atelier "Phyto-cosmétique" (apprendre à faire soi-même crème, dentifrice, baume à lèvres, shampooing...) - samedi 23 mai à 14h - atelier de 3 heures
- > "Le Jardin", une lecture présentée par le "Théâtre du Reflet" - samedi 23 mai à 17h (durée : 50 minutes)
- > diverses conférences par les exposants.

À l'extérieur, dans notre espace "ferme", nous vous proposerons :

- un petit marché bio, légumes, miel, volailles,
- un fabricant de panier en osier,
- un espace restauration : crêpes et galettes, des plats cuisinés, tout cela dans une ambiance conviviale.

Pour votre plaisir, Marc JOLIVET dédicacera sa BD "Mon frère l'Ours Blanc".



> Joyeux anniversaire

Si je vous dis qu'elle a fêté discrètement ses 200 ans l'an dernier, que chacun d'entre nous a des souvenirs de bons moments passés grâce à elle, à quelle pouliguennaise connue pensez-vous ?... La promenade, bien entendu !

Niché entre le quai Jules-Sandeau et le phare, juste au-delà du petit bassin, cet espace privilégié est devenu un des lieux les plus fréquentés du Pouliguen qui s'éveille bien paisiblement aux premiers rayons du soleil pour devenir l'endroit le plus animé de notre ville en soirée.

En ce début de saison, la nouvelle équipe municipale a souhaité lui offrir un réveil plus matinal dès 9h le dimanche matin, en invitant l'association des brocanteurs et des antiquaires de Loire Atlantique à venir y exposer.

Le premier marché à la brocante de la promenade aura donc lieu le dimanche 31 mai de 9h à 19h, et sera suivi de 3 autres rendez-vous les dimanches 7, 14 et 21 juin de 9h à 13h.

Amis du Pouliguen, chineurs et simples badauds, nous vous donnons rendez-vous dès le dimanche du week end de la Pentecôte pour faire vivre ce nouveau projet, et nous vous proposons de flâner dans nos rues depuis le marché de la place des halles en passant par le port, puis par la promenade et pourquoi ne pas poursuivre jusqu'à la plage et le bois...

Vincent LEU,
Conseiller municipal

La municipalité propose

Samedi 2 mai à 21h : Soirée FLAMENCO avec "CALLE CEREZO"

Salle des Fêtes

Ces artistes vous feront voyager jusqu'aux racines de l'âme gitane avec ferveur et générosité, en s'attachant à transmettre l'émotion essentielle qui fait du flamenco un art universel à la portée de tous.

Vendredi 22 - Samedi 23 - Dimanche 24 mai :

3^e SALON "Bio et Bien-Etre" - Salle des Fêtes

Samedi 20 juin en soirée : Fête de la MUSIQUE, Port et Centre-ville

Lundi 13 juillet à 23h : Feu d'ARTIFICE - Sur la plage

Dimanche 16 août : Fête de la BIÈRE avec la Fanfare de KISSLEGG

Bois du Pouliguen





Les canons du *Juste* sont prêtés par la mairie d'ARZAL (Morbihan) devant laquelle ils sont exposés régulièrement.

Caractéristiques des canons présentés :

- Canons de 18
- Poids : 2 tonnes
- Longueur : 3,10 m
- Diamètre maximum : 50 cm

Nota : En période de conflit, 15 personnes étaient nécessaires pour "s'occuper" d'un canon de 36 (poids 4,5 tonnes)

La Maison du Patrimoine et la Mairie de PIRIAC-SUR-Mer remercient particulièrement :

- La Mairie d'ARZAL pour avoir prêté ces canons
- Les entreprises ayant assuré le transport de ces canons :
 - BRETAGNE OXYCOUPAGE
 - MABO SA

Commémoration du 250^e anniversaire

Deux conférences
seront proposées
Au cinéma "Pax"

Mercredi 3 juin
à 18h

Philippe

HAUDRERE,

Académicien

de Marine

Conférence sur

la Compagnie des

Indes

Mercredi

16 septembre

à 18h

Brigitte

MAISONNEUVE

Conférence sur

les conséquences

nationales de

la Bataille des

Cardinaux

Exposition

itinérante

"Les milices

gardes - Côtes de

Brest à la Vendée

au XVIII^e

La Bataille des

Cardinaux"

Photos sous

marines d'épaves

Audiovisuel sur

les vaisseaux

de 74 canons

du 11 au 18

septembre - Salle

Marcel BAUDRY

De 1756 à 1763, sous le règne du roi Louis XV, la guerre de Sept ans embrase une partie de l'Europe, mais aussi l'Amérique du Nord et l'Inde.

En août 1759, le roi de France envisage l'invasion des îles britanniques en débarquant en Ecosse.

La bataille des Cardinaux, connue aussi sous le nom de bataille de la baie de Quiberon, oppose le 20 novembre 1759 la flotte anglaise commandée par l'amiral Hawke à la flotte française sous les ordres de l'amiral de Conflans.

Pour la flotte française, cet engagement tournera au désastre : mauvaises évaluations, mauvaises décisions de Conflans et très forte tempête.

À l'issue de cette bataille, les Britanniques ont perdu 300 à 400 hommes et les Français 2 500.

La Marine française déplore la perte de nombreux navires, brûlés, coulés ou pris par l'ennemi. Parmi eux, notre vaisseau amiral, le *Soleil Royal* que Conflans, pour éviter qu'il ne soit arraisonné, sabordera en l'échouant le plus près possible du port du Croisic, sur la basse qui portera plus tard le nom de basse du *Soleil Royal*.

Parmi tous ces vaisseaux qui combattirent vaillamment, nous évoquerons l'histoire du *Juste*. Pourquoi le *Juste* ?

Simplement parce que ce navire en détresse est venu se réfugier et mouiller sous la pointe de Penchâteau. Il y a fort à parier qu'en cette nuit du 20 novembre 1759, des Pouliguenais le virent et tremblèrent pour la vie de ces hommes dont on sait que les matelots étaient tous Bretons et que parmi eux se trouvaient sans doute des enfants du pays.

Le Juste :

caractéristique et équipage*1

Construit à Rochefort en 1724 et lancé en 1725, c'est un vaisseau de 74 canons, à 2 ponts complets, de 49,50 m de long pour une largeur de 14,08 m.

*1 D'après le mémoire de maîtrise de Guillaume CREIS
Étude du mobilier provenant de l'épave du Juste (1759) localisée dans l'estuaire de la Loire
Paris I - Panthéon-Sorbonne - 2002

*2 Pierre De La CONDAMINE
Le combat des Cardinaux
Éditions du Bateau Qui Vire - 1982
pages 72 à 74.

*3 Si c'est le cas, peut-être pourrait-on trouver quelques traces de ce matériel passé par-dessus bord ?

1759-2009

La bataille navale des Cardinaux

En 1759, c'est déjà un vieux navire maintes fois radoubé et refondu, et dernièrement en 1751. À cette occasion, le poids et la quantité des canons sont modifiés afin d'alléger la charge du navire.

Il porte désormais 70 canons :

- 26 canons de 24 livres ;
- 28 canons de 18 livres ;
- 16 canons de 8 livres.

Il peut recevoir de 7 à 12 officiers et 500 à 600 hommes.

Au moment de la bataille des Cardinaux, son effectif est de :

- 11 officiers (8 tués ou noyés - 2 ou 3 rescapés) ;
- 1 chirurgien-major (rescapé) ;
- 5 gardes de marine (tués ou noyés) ;
- 630 ou 634 hommes d'équipage comprenant : Officiers marinières et matelots (tous Bretons).

Ces derniers se composent de soldats de marine et de 180 hommes de troupes de terre appartenant aux milices garde-côtes et levés à titre de renfort. Ils ne sont pas de grande valeur maritime et militaire. C'est dans leurs rangs qu'il y a les plus grandes pertes.

Le Juste fait partie de l'arrière-garde, la 3^e division (division bleue) et s'y trouve en 4^e position.

Cette arrière-garde subira la première les assauts de la flotte anglaise.

Entouré et attaqué par quatre navires ennemis, *Le Juste* ne doit alors son salut qu'à l'arrivée du *Soleil Royal* accouru au secours de son arrière-garde. À partir de ce moment-là, *Le Juste* est hors d'état de combattre : gouvernail endommagé en quatre endroits, voies d'eau. Pour lui, le combat prend fin vers vingt heures.

Il se dirige vers la pointe de Penchâteau pour mouiller et se mettre à l'abri. Toute la nuit, lumières éteintes, l'équipage essaie de réparer le gréement le mieux qu'il peut. À l'aube du 21 novembre, une équipe de calfats met un canot à la mer pour boucher les voies d'eau au niveau de la ligne de flottaison.

Vers huit heures, malgré la tempête qui persiste mais avec un vent favorable, *Le Juste* décide de rallier Saint-Nazaire sans attendre la marée haute, son câble menaçant de rompre.

Lorsqu'il se réfugie sous la pointe de Penchâteau, on peut penser qu'il a commencé à se délester de toutes les pièces endommagées. A-t-il jeté par-dessus bord tout ce qui constitue une surcharge ? *3

Vers neuf heures, en vue de Saint-Nazaire, il décide de jeter l'ancre pour attendre le flot. La mer continuant à descendre, le navire touche de toutes parts et s'échoue.

Pour éviter qu'il ne se brise, les marins afin de l'alléger, abattent le mât d'artimon et le grand-mât. Devant l'échec de cette manœuvre, le navire est abandonné. *Le Juste* coule sur place. En trois heures il est englouti par les flots.



Voici ce qu'écrit à ce sujet Pierre De La CONDAMINE dans son ouvrage *Le combat des Cardinaux**2.

[...] *Le Juste*, vaisseau de la division bleue, arrière-garde de l'escadre française, avait beaucoup souffert. Harcelé par quatre vaisseaux ennemis, puis dégagé par le *Soleil Royal*, il s'était retiré, criblé de coups, faisant eau et son gouvernail endommagé. Le 20 au soir, il mouillait sous la pointe de Penchâteau. On travailla pendant toute la nuit à réparer le gréement du mieux que l'on pût, toutes lumières éteintes afin de ne pas attirer l'attention, ce qui obligea d'attendre la pointe du jour pour mettre un canot à la mer : une équipe de calfats boucha sommairement les voies d'eau à la flottaison.

Le capitaine commandant, M. de Saint-Allouarn, est presque mourant d'une balle qui lui a perforé l'épaule. Son frère, capitaine en second, blessé, n'a pas survécu. Et c'est sous le commandement du lieutenant Tanneguy du Châtel que, dans la matinée du 21, le *Juste*, rafistolé, essaie de rallier Saint-Nazaire, le vent étant favorable mais la tempête persistant. De la pointe de Chemoulin, plusieurs témoins qui signeront une déposition collective, l'aperçoivent, le pavillon rouge hissé au grand mât. Ils le suivent du regard et assistent à ses derniers instants : ses mâts tombent et en trois heures de temps, les flots se referment sur lui.

Comment cela ? Le vaisseau s'était échoué sur la basse du Vert, dans les parages des Charpentiers à marée descendante. L'équipage redoutant qu'il ne se brise a essayé de l'alléger.

Dans la cale, on pompe l'eau douce des futailles. Les boulets sont jetés par-dessus bord et pour éviter que le poids de la mâture ne fit ouvrir complètement la coque, on scie le mât d'artimon et le grand mât. On tire plusieurs coups de canon : suprême appel aux pilotes de Saint-Nazaire. Hélas ! Le *Juste* est entré en agonie et ses occupants le fuient, - du moins ceux qui sont assez heureux pour trouver place dans quelque canot, sinon sur un radeau improvisé.

Un enseigne de vaisseau, Guillaume de Farcy, est un des rares rescapés de ce triste naufrage.

[...] Ils sont quatre ou cinq hommes sur un radeau. Celui-ci chavire et seul de Farcy parvient à s'y agripper. Dans cette posture, il est poussé par le courant jusque devant la côte du pays de Retz. On devine son état d'épuisement. Trois fois, il lâche prise ; trois fois de ses mains déjà cadavériques, il se raccroche à son misérable esquif. Ses dernières forces vont-elles le trahir à quelques dizaines de mètres de la plage ? Il a la chance de ne pas échapper au coup d'œil d'un promeneur - un capitaine marchand, M. Denis - qui, en ces lendemains de bataille, est venu examiner l'Océan. Le capitaine n'hésite pas un instant. Il se jette dans les vagues, nage à la rencontre de Guillaume de Farcy, le saisit et le sauve.

Sur un effectif d'environ 650 marins et soldats, on comptera environ 150 rescapés [...].

Danielle PAPION - mars 2009
pour les "Greniers de la Mémoire"

Boire l'eau du robinet, une idée développement durable

Et pourquoi ?

- Une eau de qualité

Elle est conforme aux normes de sécurité sanitaire très strictes : plus de 500 analyses sont effectuées annuellement par la DDASS et les délégataires, portant sur une soixantaine de paramètres différents : escherichia coli, entérocoques, bactéries coliformes, nitrates, pesticides, plomb, Carbone Organique Total (COT), Chlore, sulfates, PH...

L'ensemble des résultats est conforme à la norme de potabilité.

- Une eau servie à domicile

Grâce aux 1620 kilomètres de réseaux d'eau potable, l'eau est disponible chez vous 24 h sur 24 et sans effort.

- Une eau économique

En moyenne, 1,5 l d'eau du robinet sont 50 à 100 fois moins chers qu'une bouteille de 1,5 l.

- Une eau respectueuse de l'environnement

Sur le territoire de Cap Atlantique, plus de 1 000 tonnes d'emballages légers par an sont collectés (dont environ 420 tonnes de bouteilles plastiques). En buvant l'eau du robinet, chacun pourra économiser environ 6 kilos de matière plastique par an ainsi que l'énergie liée à l'embouteillage, à l'emballage, au transport, au recyclage et au traitement des déchets... Réduisons nos déchets et maîtrisons nos dépenses énergétiques !

Et ne l'oublions pas !

L'eau du robinet a un rôle essentiel pour l'hygiène et la santé.

Cap Atlantique
Communauté d'agglomération

OPÉRATION TIMBALO

Boire l'eau du robinet, Une idée développement durable!

A découvrir sur le marché du POULIGUEN

15 mai 2009 9h - 12h

• Distribution de Timbalos
• Bar à eau • Astuces pour économiser l'eau et bien boire l'eau

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
www.cap-atlantique.fr

- Quelques astuces pour bien boire l'eau

- À la maison ou au bureau, devenez tous accros du Timbalo !
- > Laissez l'eau s'aérer quelques minutes dans votre verre ou votre carafe ;
 - > au réfrigérateur, protégez l'eau en carafe par un bouchon ou film plastique ;
 - > nettoyez régulièrement votre carafe ;
 - > n'utilisez jamais le robinet d'eau chaude pour préparer vos boissons ou faire la cuisine. Faites chauffer l'eau froide ;
 - > changez régulièrement vos glaçons.

- Quelques astuces pour économiser l'eau !

- > Préférez la douche au bain, vous ferez une économie de 60 à 80 litres d'eau ;
- > pour vous laver les dents, utilisez un verre au lieu de laisser couler l'eau : vous épargnerez près de 15 litres en 3 minutes ;
- > attention aux fuites de chasse d'eau, robinets... première source de gaspillage. Elles coûtent cher, entre 90 et 500 € par an ;
- > pensez à équiper votre maison de robinets thermostatiques, de réducteurs de débit et mousseurs-économiseurs, de chasse d'eau à deux volumes ;
- > n'hésitez pas à récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin.

Mise en place du tri sélectif dans votre immeuble



Un ambassadeur de tri de Cap Atlantique, muni d'une carte d'accréditation, viendra à votre rencontre entre mi-avril et mi-octobre 2009 afin de :

> Vous expliquer les consignes de tri liées à la mise en place de la collecte sélective.

> Vous distribuer le kit d'informations (sac de pré-collecte, ardoise aide-mémoire, guide pratique de tri, dépliant D3E...)



Un nouveau service pour les usagers en habitat collectif, afin d'harmoniser le service lié aux déchets sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, et en maîtriser les coûts.

Des bacs jaunes seront mis à disposition dans les locaux communs des immeubles pour y déposer les sacs jaunes.

La mise en œuvre de l'opération se déroulera en deux temps :

- > L'installation des bacs destinés à recevoir les emballages légers.
- > La sensibilisation des résidents au nouveau service.

En cas d'absence, le kit d'information sera disponible auprès :

- > du gardien d'immeuble
- > de la mairie
- > du siège de Cap Atlantique
- > ou de votre voisin.

Certains immeubles ne seront pas dotés de ces bacs jaunes faute de place, mais nous comptons sur votre civisme pour continuer à faire le tri sélectif et déposer vos sacs jaunes dans les endroits prévus à cet effet le plus proche de chez vous.

Petit rappel : les sacs jaunes sont à votre disposition en mairie.

Et vous avez toujours des points recyclage près de chez vous !



Le recensement militaire

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française.

OÙ ? À la mairie de ton domicile.

QUAND ? Dès 16 ans.

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité, Le livret de famille, Un justificatif de domicile.

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...)

> pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

> pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Pour tous renseignements :

Adresse postale : B.P. 72111
44021 NANTES CEDEX 1

Adresse géographique :

Quartier Mellinet,
69 rue du Général Buat - 44000 NANTES
Tél. 02 28 24 27 84

<http://nny.defellse.golliY.fr>

csn-nteiddsll.sga.defellse.golliY.fr





Cela fait un an que la nouvelle équipe est en place : elle a hérité d'une situation financière particulièrement saine, de projets structurants en cours (Portes Korriganes, parking Lebon, acquisitions foncières place Duchesse Anne, aménagements urbains programmés (rue de la gare...), logements commencés et financés près de la maison de retraite...) que nos nouveaux élus n'hésitent guère à s'approprier aujourd'hui. Le budget 2009 vient d'être voté, le premier établi sous la responsabilité de M. LAINÉ, et il est inquiétant pour l'avenir.

- L'audit financier brandi d'abord comme une menace, et qui devait servir de base à une prospective budgétaire est aujourd'hui oublié : la crainte, sans doute, de devoir comparer un jour la situation en fin de mandat avec celle de l'équipe précédente.
- Des dépenses dans tous les sens, sans vision globale, comme cette maison achetée place des halles sans projet, sans concertation ni raison exprimée (pour environ 300 000 € !)
- Des recettes encaissées dès à présent, alors que les dépenses correspondantes seront à la charge des années futures, comme les travaux sur le pont pour 250 000 €.

Aucune vue à moyen terme, on gère au jour le jour, et le budget 2009 n'anticipe pas les grosses opérations budgétaires à venir, notamment les "Portes Korriganes" : le projet de la municipalité précédente prévoyait des recettes dans la partie Nord (hôtel, résidence hôtelière et éventuellement casino) qui ont en grande partie disparu et sont remplacées par des dépenses nouvelles (Centre culturel). Comment va-t-on faire à présent ?

Cette année 2009, vos impôts locaux augmenteront sensiblement sans que les taux ne changent, par un effet mécanique lié à une revalorisation des bases exceptionnelle : cette conjoncture favorable pour la commune n'est pas mise à profit pour préparer l'avenir. Pire, on observe un relâchement dans la rigueur dans les dépenses de fonctionnement qui présage des lendemains plus difficiles. **Pour toutes ces raisons, nous n'avons pas voté le budget 2009.**

Les Conseils Municipaux sont parfois surprenants : égarer des documents au début du mandat et se tromper sur les dates pour accuser ses prédécesseurs comme dans l'"affaire du manège" pourrait être risible. C'est dramatique pour notre ville avec ces délibérations erronées ou manquantes, ces petits mensonges par omission, ce manque de transparence dénoncé aussi par ceux qui ont rendu leur délégation. S'attaquer aux élus d'opposition pour masquer ses propres insuffisances ne mène à rien et la majorité est seule responsable de ses décisions.

Un mot pour terminer en exprimant notre satisfaction quant au jugement qui condamne sévèrement l'auteur d'un des tracts diffamatoires distribué durant la campagne électorale. Oui, Michel HUCHET et tous ses collègues - que l'on partage ou non leurs opinions - ont agi avec honnêteté durant leur mandat, les salir ainsi était méprisable : quant à savoir si ces tracts diffamatoires ont changé le cours des choses, à chacun de se faire une opinion. La page est tournée.

Plus d'infos sur le site "<http://www.lepouliguen.info>"



Le mot de l'opposition est un espace de libre expression consentie aux élus minoritaires par le code général des collectivités territoriales.

Certains propos nous semblent caricaturaux.

Les bulletins municipaux vous informent régulièrement de nos projets et de nos réalisations et nous continuerons dans ce sens.



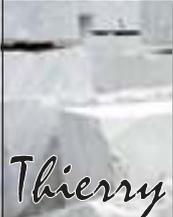
INFORMATION

Par jugement du 24 février 2009, le Tribunal de Grande Instance de Saint-Nazaire statuant en matière correctionnelle a débouté Messieurs CANONNE et HUCHET de l'action en diffamation et pour atteinte à la sincérité du scrutin qu'ils avaient engagée à l'encontre de Monsieur LAINÉ alors que la plainte qu'ils avaient antérieurement déposée contre Monsieur LAINÉ, pour les mêmes faits, avait déjà été classée sans suite par une décision du Procureur de la République de Saint-Nazaire datée du 5 juillet 2008.

C'est ainsi que, par deux fois, la justice vient de désavouer Messieurs CANONNE et HUCHET qui, par ce biais, avaient tenté de jeter un doute sur les résultats des dernières élections municipales sans toutefois avoir saisi la juridiction administrative, seule compétente en matière de litiges électoraux.



ENTREPRISE DE BÂTIMENT
Christian TROFFIGUÉ
 NEUF - RÉNOVATION
 ASSAINISSEMENT - DALLAGE
 13 bis rue de Bel-Air - 44510 LE POULIGUEN
 Tél. 02 40 42 32 92 - Fax 02 40 62 22 69



Carrelage - Mosaique - Marbre - Faïence
Parquet - Rénovation - Terre cuite
Thierry DURAND
 5 bd du Général de Gaulle
 44510 LE POULIGUEN
 Tél. 02 40 42 36 04



Créateur de bien-être pour les collectivités et les territoires
 E.T.D.E. - MAINGUY - AGENCE Océan
 Parc d'activité Villajames 4 rue des soutes
 BP 75209 - 44352 Guerandé Cedex
 Tél : 02 40 15 60 60 - Fax : 02 40 15 60 70
 www.etde.fr




La boutique de la Coopérative Maritime
Pêche • Déco Marine • Vêtements marins
 Face à l'estacade • 44490 LE CROISIC
 Tél. 02 40 15 71 01 • Fax 02 40 23 07 14



- Etude, réalisation et entretien de tous espaces verts
- Elagage
- Clôture

www.guesneau-entreprises.com
 Fax 02 40 61 65 45 **Tél. 02 40 61 06 92**
 Chemin des Quatre Saisons - 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC



> Naissances 2008-09

- Bryan HELBERT
26 novembre - Saint-nazaire
- Taïssa ROLLAND
26 décembre - Saint-Nazaire
- Shana BONAMY
30 décembre - Saint-Nazaire
- Meven MENARD
7 janvier - Saint-Nazaire
- Tiago ALLIOT-ALMEIDA
20 janvier - Saint-Nazaire
- Tristan RICHET
28 janvier - Saint-Nazaire
- Pauline LETOUZÉ
23 mars 2009 - Saint-Nazaire

> Mariage 2009

- Eric DAÏAN
et Armelle DANBRICOURT
13 mars 2009



> Décès 2008-09

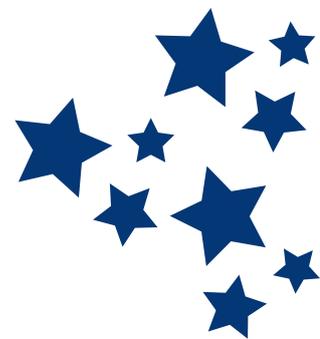
- Guy PERRUCHOT
23 novembre 2008 - 88 ans
- Paule BOINET
veuve LAPORTE
7 décembre 2008 - 95 ans
- Patrick ZLATIEV
5 décembre 2008 - 57 ans
- Pierre ROGER
14 décembre 2008 - 76 ans
- Marthe CRÉPIN
veuve MÉCHIN
22 décembre 2008 - 92 ans
- Suzanne RIO
veuve JULES
26 décembre 2008 - 85 ans
- Yvonne Aoustin
veuve TRÉGAROT
30 décembre 2008 - 83 ans
- Joséphine MATELA
veuve LE CORRONC
3 janvier 2009 - 93 ans

- Elise DAVIET
épouse COISCAUD
7 janvier 2009 - 87 ans
- Gabriel LOMBARD
10 janvier 2009 - 102 ans
- Danielle PAIN
épouse NEVEU
10 janvier 2009 - 64 ans
- André AMET
13 janvier 2009 - 89 ans
- Paule SEURIN
veuve BRUNET
12 janvier 2009 - 83 ans
- Jean-Marie GUIDIER
13 janvier 2009 - 71 ans
- Yvonne MADEC
veuve LE ROUZIC
16 janvier 2009 - 93 ans
- Lucienne GUYARD
veuve ZWERTVAEGHER
22 janvier 2009 - 94 ans
- Jean-Claude SABATIER
23 janvier 2009 - 72 ans

- Louise ROGER
veuve SICOT
28 janvier 2009 - 90 ans
- Marie-Madeleine ROHAN
veuve GAREC
29 janvier 2009 - 100 ans
- Adrienne COUÉTOUX
veuve LODAY
8 février 2009 - 85 ans
- Simonne RÉMOND
veuve GAILLARD
11 février 2009 - 85 ans
- Michel GUILLARD
10 février 2009 - 62 ans
- Lucienne EVIN
veuve HUGUET
18 février 2009 - 88 ans
- Olga HUBERT
veuve GRUAIST
23 février 2009 - 107 ans
- Odette NOGUES
veuve QUINETTE
22 février 2009 - 88 ans

- Jeanne GRIMAUD
veuve NOURRY
23 février 2009 - 86 ans
- Clément DUBOT
4 mars 2009 - 90 ans
- Gérard CRUSSON
6 mars 2009 - 60 ans
- Robert LEPAGE
7 mars 2009 - 89 ans
- Hélène LE TROCQUER
veuve BONAMY
9 mars 2009 - 95 ans
- Caroline LE DIBERDER
16 mars 2009 - 47 ans
- Odette LE HIR
23 mars 2009 - 83 ans
- Marguerite CHALIVOY
épouse GASPERINI
24 mars 2009 - 84 ans
- Mario GASPERINI
24 mars 2009 - 85 ans
- Régis PEYROT
26 mars - 68 ans

**En 2008, au Pouliguen,
il y a eu 26 naissances, 41 mariages et 104 décès.**





Armor Paysage
Création
et Entretien de Jardins
6 rue de l'Arc-en-Ciel - 44510 Le Pouliguen
Tél. 06 22 48 08 99 - Fax 02 40 61 55 58



Vins Bio et Naturels
Le Garage à Vins
20 boulevard de l'Atlantique - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 70 49 85 - www.legarageavins.com

Pompes funèbres Océane
12 rue du bois
LE POULIGUEN
02 40 62 56 90

Chambre funéraire
Démarches administratives
Convois organisés en France et à l'étranger
Mise en bière anticipée
Soins de conservation
Transport de corps avant et après mise en bière
Maître de cérémonie
Cercueils
Faire-parts de remerciements
Contrat obsèques...

24h/24
7j/7



Chambre funéraire de Guérande

CIC Banque CIO-BRO
Proximité et disponibilité des compétences
CIC Banque CIO-BRO à
La Baule - 49 avenue Foch - 02 51 75 11 10
La Baule-les-Pins - 44 avenue Lajarrige - 02 51 75 07 20
Le Pouliguen - 2 rue du Général Leclerc - 02 51 73 40 10
Pornichet - 142 avenue de Gaulle - 02 51 73 22 00

CIC Banque CIO-BRO
www.cic.fr



TRIMAUD SERVICES
02 40 60 61 03
Tous vos petits travaux d'entretien de jardinage et de débroussaillage.
17 allée des Petits Brivins - BP 14142 - 44504 LA BAULE cedex



Artisan Fleuriste
Mariage, baptême, deuil...
Décoration, cadeaux, livraison, transmission florale
Tél. 02 40 15 00 95
9 ter rue du Général Leclerc - 44510 Le Pouliguen

Sur présentation du numéro,
dès 45 € d'achat,
1 bouteille offerte
de Bardolino

**À déguster sur place
ou à emporter**

L'ANTILLO
Les Saveurs de l'Italie

Traiteur pour les fêtes
Foie gras maison
Panier gourmand
Menus festifs
Réveillon sur mesure

Épicerie fine
Antipasti (légumes marinés assaisonnés à l'huile d'olive)
Grande variété de charcuterie italienne : *coppa, pancetta, bresaola, San Daniele, parme, Aoste, salami, mortadelle...*

Ouvert tous les jours - Livraison possible
8 quai Jules Sandeau - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 28 54 99 27



Gervot Électricité Générale
Chauffage
Chauffage Sol Électrique
Aspiration Centralisée
5 rue de Cornen
44510 LE POULIGUEN
Tél./Fax 02 40 62 31 66

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

vous propose :

• Placements • Crédits • Assurances

2 guichets automatiques
de banque
à votre service 24h/24

au Pouliguen
6 place Mauperthuis

Tél. 02 28 96 05 38



APR
SEIGNARD
LE POULIGUEN
ALUMINIUM PRESQU'ÎLE
RÉNOVATION

VÉRANDAS • STORES • FENÊTRES • CLÔTURES • PORTAILS

Vitrage de toiture
haute performance
thermique

20 rue Pré Malempogne
ZA du Pouliguen - 44740 BATZ SUR MER

Tél. 02 40 15 15 09 - Port 06 67 34 55 28

Site internet : www.apr-veranda.com

SARL ANTENNE ATLANTIC

Installation individuelle collective et satellite d'antenne TV

7 quai du Commandant l'Herminier

44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 42 33 95 - Fax 02 40 42 82 11

Pépinières du Val d'Erdre
Le plus grand choix de vos végétaux de la région

ouvert au public
d'octobre à mai
du lundi au samedi de
9h à 12h30 et de 14h à 18h

les Places 44850 ST MARS DU DESERT - 02 40 77 48 63
www.pepinieres-valdordre.fr



PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SPA

Aménagement de salle de bain
douche à l'italienne
baignoire à porte

Tél. 02 40 22 49 50

20 bd de l'Atlantique - 44510 Le Pouliguen

**GUILLEMOT
Thierry**

Électricité Générale - Plomberie

Depuis 20 ans à votre service :

Électricité Générale - Aspiration centralisée

Plomberie - Chauffage

Création de Salle de Bains : Sanitaire - Faïence

SPA Hammam - Sauna

Énergies nouvelles - Climatisation

Tél. 02 40 42 49 75

Fax 02 40 15 05 36

thierry-guillemot@wanadoo.fr

ZA Le Pouliguen - 4 route du Poulgot - 44740 BATZ-SUR-MER

Siret : 34331772300033

maçonnerie

André Dalla_Via

Parc d'activités du POUL'GO
8 rue Ker Jacol
44740 BATZ-SUR-MER
Tél. 02 40 42 80 12 - Fax 02 40 15 09 42
andre.dalla-via@wanadoo.fr

OPTICIENS
SALOMON
Père et Fils



LE CROISIC

Rond-point INTERMARCHÉ

02 40 23 48 90



LE POULIGUEN

entre l'église et La Poste

02 40 42 39 50

**Remise 15% pour équipement monture + verres
sur présentation du bulletin***

*voir conditions en magasin hors promotion



GRUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
Édition/Régie emf-editions.fr - contact@emf-editions.fr